



Accusation de mobbing - pause

Par **Virginie87**, le **02/03/2011** à **22:15**

Bonjour,

J'aimerais savoir si la pause relève du privé ? Plus précisément, peux-t-on nous accuser de mobbing car nous refusons de passer notre pause avec une personne avec qui nous avons eu des problèmes à plusieurs reprises, et qui nous a clairement dit qu'elle ne nous aimait de toute façon pas ?

Merci d'avance